

PRÉSENTATION DES TRAVAUX

L'en-tête officiel :

Au Collège Laurentien, tout travail scolaire (devoir, récitation) doit être présenté avec l'en-tête officiel suivant :

Tout	Date :	Nom de l'élève :
	Nom de l'enseignant (e)	Groupe :
	Titre du travail	

travail de plus d'une page de texte devra être présenté avec une page de présentation officielle dont le modèle est présenté dans les guides méthodologiques *Memento ou Méthotic*.

Règles de propreté :

Tout travail scolaire doit être présenté tel que demandé par l'enseignant. Celui-ci exigera d'un élève de reprendre un travail s'il ne le présente pas de façon adéquate.

Qualité de la langue :

Dans l'intention de favoriser l'apprentissage et le perfectionnement du français, de maintenir chez l'élève le souci constant de la correction de sa langue maternelle et conformément à la *Politique linguistique* en vigueur, l'équipe-école adopte une stratégie constructive pour évaluer la qualité de la langue parlée et écrite dans les matières autres que le français.

- 5% de la valeur d'un travail sera ajouté sous forme de bonus au résultat de l'élève si la qualité du français parlé et écrit est jugée satisfaisant pour son niveau d'apprentissage.